



Budgets primitifs 2025

Note de présentation synthétique

Rédigée à l'issue du Comité Syndical du 17 mars 2025

Afin de renforcer l'information des citoyens et de faciliter la compréhension des budgets, la présente note retrace les informations financières essentielles concernant les budgets primitifs du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays d'Armagnac. Cette note englobe le budget principal ainsi que les budgets annexes.

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays d'Armagnac (PETR) rassemble les 102 communes du bassin de vie du Pays d'Armagnac, de Nogaro à Condom, de Montréal du Gers à Vic-Fezensac en passant par Cazaubon, Eauze et Valence sur Baïse.

Ce syndicat mixte fermé est constitué à l'initiative des 4 Communautés de Communes du Nord-Ouest de département du Gers : Artagnan en Fezensac, Bas-Armagnac, Grand Armagnac et Ténarèze.

Le rôle du PETR est d'élaborer un « projet de territoire » pour le compte de ses communautés de communes et de réunir les conditions de sa mise en œuvre. Ce document promeut des orientations de développement à long termes choisies conjointement par les élus et les acteurs socio-économique dans les domaines économiques, environnemental, culturel et social.

La version synthétique du projet de territoire est disponible sur le site Internet du PETR à l'adresse suivante : <https://www.pays-armagnac.fr/projet-du-territoire>

Le PETR est un acteur à part entière du projet de territoire. Il représente un outil de coopération intercommunale et un catalyseur du développement local.

- Il est un lieu de réflexion et d'échanges
- Il accompagne les porteurs de projets
- Il assure 11 missions pour le compte des communes et des communautés de communes dans un souci de mutualisation des moyens et des compétences.

Le Président du PETR du Pays d'Armagnac, Michel GABAS

Barbara NETO, Présidente de la Communauté de Communes d'Artagnan en Fezensac

Vincent GOUANELLE, Président de la Communauté de Communes du Bas-Armagnac

Philippe BEYRIE, Président de la Communauté de Commune du Grand Armagnac

Maurice BOISON, Président de la Communauté de Commune de la Ténarèze

Table des matières

1) Eléments de contexte pris en compte pour l'élaboration des budgets primitifs	3
2) Architecture budgétaire et priorités 2025	5
3) Présentation des budgets primitifs » 2025	6
Vision synthétique des budgets	6
Vision synthétique des activités du PETR.....	7
Détail du budget principal.....	8
Détail du budget annexe « Service ADS ».....	11
Détail du budget annexe « Accompagnement à la rénovation des bâtiments publics »	13
4) Principaux critères financiers.....	15
Niveaux des taux d'imposition	15
Niveau d'épargne	15
Crédits d'investissement	15
Niveau d'endettement.....	15
5) Evolution prévisionnelle de la structure des effectifs et des dépenses de personnel	16
Dépenses de personnel.....	16
Organigramme au 01/01/2025	16
Recrutements envisagés en 2025.....	16

1) Éléments de contexte pris en compte pour l'élaboration des budgets primitifs

En 2025, le budget du PETR doit assurer le financement de 11 missions réparties en 4 grandes composantes :

- **Les services et projets communs** aux 4 Communautés de Communes adhérentes au PETR notamment :
 - Le conseil aux porteurs de projets
 - L'ingénierie financière
 - La mise en œuvre d'un programme d'actions en faveur de la Transition Energétique et Ecologique
 - La mise en œuvre d'un programme d'actions en faveur d'une alimentation durable
 - La mise en œuvre d'un programme d'actions en faveur du développement touristique
- **La compétence à la carte « Promotion du tourisme** dont création d'Offices de Tourisme pour le compte des Communautés de Communes du Grand Armagnac, du Bas-Armagnac et d'Artagnan en Fezensac ;
- **Le service ADS** qui opère pour le compte de 57 communes adhérentes ;
- **Le service d'accompagnement à la rénovation des bâtiments publics** qui agit pour le compte de 18 communes adhérentes.

Les financements du PETR sont majoritairement assurés par :

- Les subventions obtenues auprès de partenaires publics pour le financement de l'équipe technique et des projets portés par le PETR ;
- Les participations des Communautés de Communes constitutives du PETR ;
- Les contributions des communes aux services ADS et rénovation des bâtiments publics.

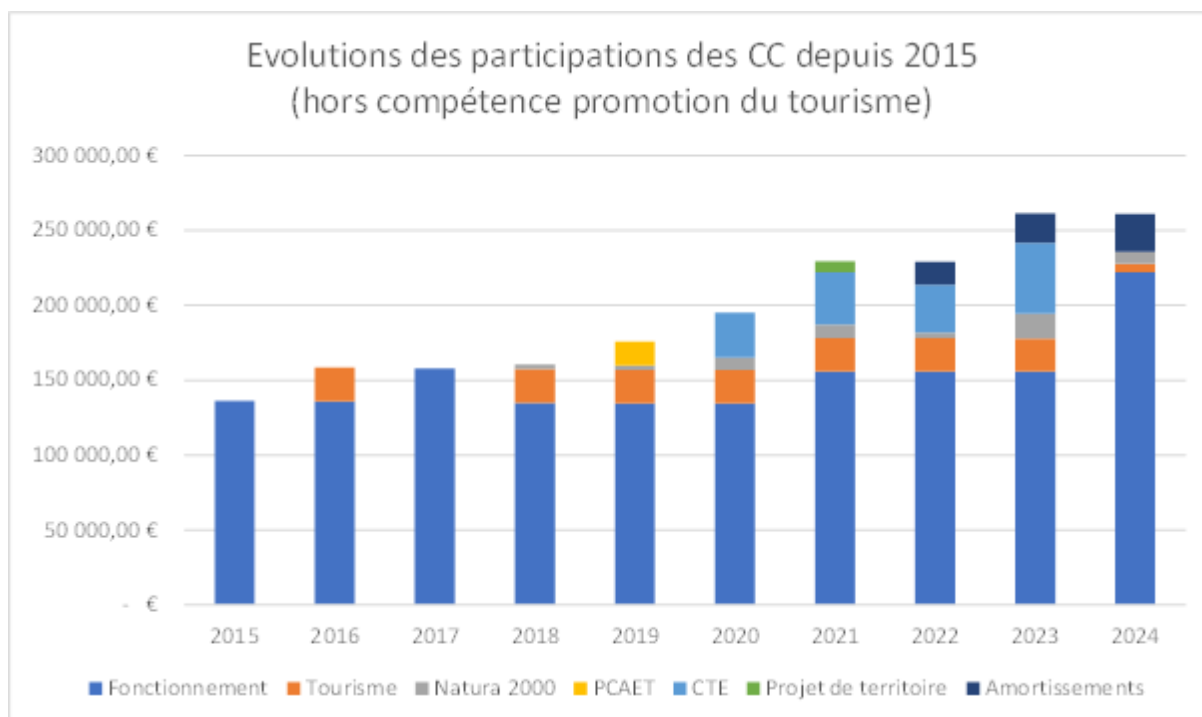
En 2025, deux éléments pèseront sur la dynamique des recettes :

❑ **La contraction des aides publiques**

La diminution touchera les aides de l'Etat et de ses agences, telle que l'ADEME, ainsi que les aides de la Région Occitanie et du Département du Gers. Il faut anticiper des conditions de financement moins favorables que par le passé ainsi qu'un relèvement des exigences de qualité des projets.

❑ **La capacité de financement des Communautés de Communes membres**

Si le PETR a mobilisé efficacement les aides publiques disponibles, les Communautés de Communes ont consenti un véritable effort financier afin de soutenir la dynamique de développement.



Cet effort est encore plus important pour les Communautés de Communes ayant choisies d'adhérer à la compétence à la carte « *promotion du tourisme dont création d'Offices de Tourisme* » au 1^{er} janvier 2022. Conformément à leurs engagements, elles mobilisent des ressources financières en hausse substantielle afin de donner les moyens à l'Office de Tourisme Armagnac d'Artagnan de mener une politique de développement performante.

Se pose aujourd'hui la question des capacités des Communautés de Communes à mobiliser leurs ressources financières pour développer les actions du PETER au regard de leur potentiel fiscal et de leurs propres priorités.

La question est d'autant plus sensible que les collectivités locales et leurs groupements subissent elles-mêmes les surcoûts liés à l'inflation et aux réductions de dotations. Leurs marges de manœuvre se réduisent.

2) Architecture budgétaire et priorités 2025

2025 reste, comme les 2 exercices précédents, une année de consolidation et de stabilisation des activités du PETR.

Le schéma ci-dessous présente l'architecture budgétaire du PETR et précise les priorités retenues pour l'élaboration des budgets primitifs.

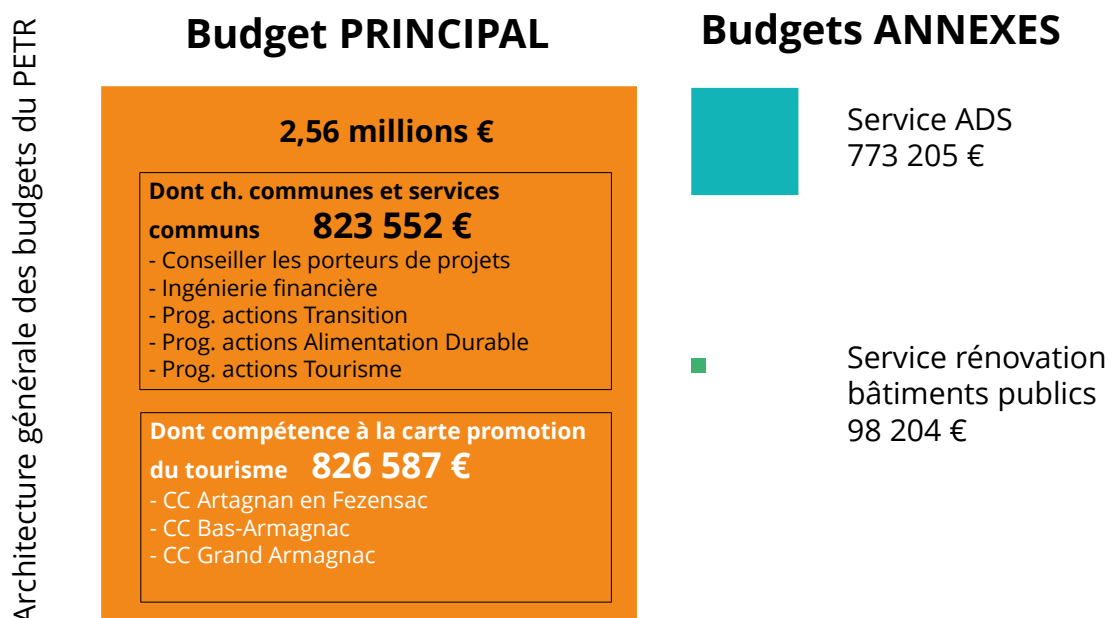
BUDGET PRINCIPAL Financé par les participations des Communautés de Communes		2 BUDGETS ANNEXES Financé par les cotisations des communes
SERVICES ET PROJETS COMMUNS aux 4 communautés de communes → Conseil aux porteurs de projets → Ingénierie financière → Programme d'actions en faveur de la Transition Energétique et Ecologique → Programme d'actions en faveur d'une alimentation durable → Programme d'actions en faveur du développement touristique Maintien des participations des CC à leur niveau de 2023	COMPETENCE « PROMOTION DU TOURISME » A LA CARTE pour le compte des communautés de communes Artagnan en Fezensac Bas-Armagnac Grand Armagnac Maintien de la trajectoire budgétaire : +1 €/hab/an soit 18,46 €/hab en 2025	SERVICE ADS Maintien du tarif à 310 €/EPC
		Service d'accompagnement. à la rénovation des bâtiments publics Maintien du tarif à 0,60 €/hab

3) Présentation des budgets primitifs » 2025

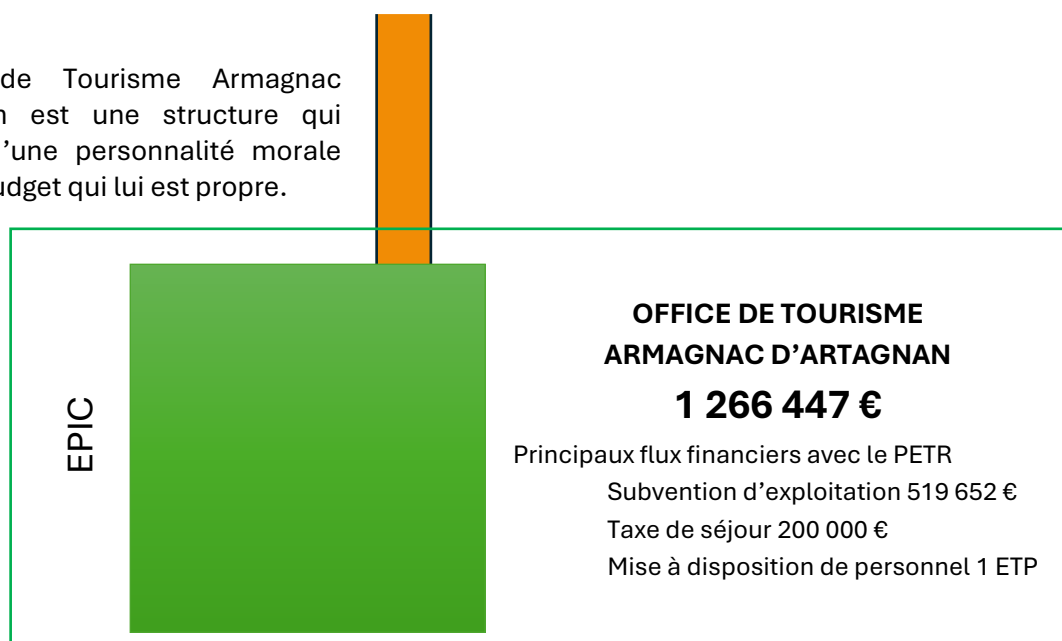
Vision synthétique des budgets

La somme des budgets primitifs cumulés (budget principal et budgets annexes) s'élève à 3,4 millions d'euros soit +6% par rapport à 2024. Le PETR a créé en 2022 l'Office de Tourisme d'Artagnan en Fezensac qui dispose d'une personnalité juridique propre sous la forme d'un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) et dont le budget est séparé de celui du PETR.

Dans le diagramme ci-dessous, la taille des rectangles représentant chacun des budgets primitifs (section de fonctionnement + section d'investissement) est proportionnelle à leur masse financière. Cette représentation donne une image de la part relative de chacun d'eux dans le budget global du PETR.

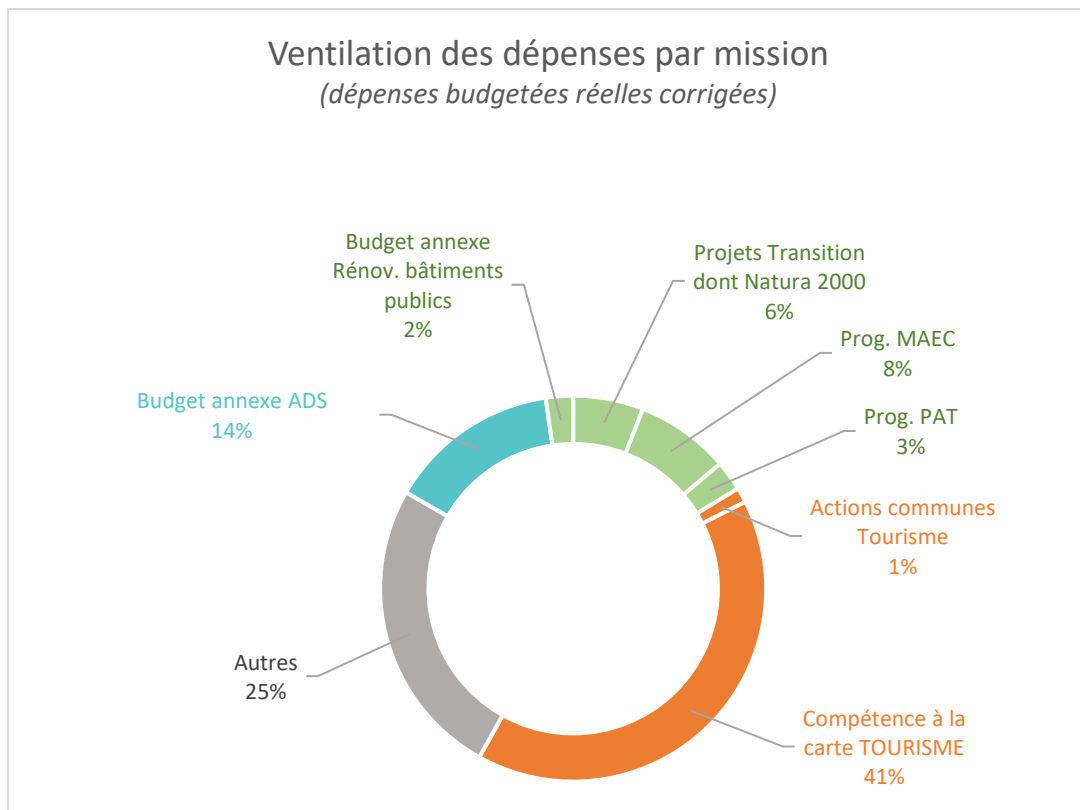


L'Office de Tourisme Armagnac d'Artagnan est une structure qui dispose d'une personnalité morale avec un budget qui lui est propre.



Vision synthétique des activités du PETR

Le diagramme ci-dessous présente la ventilation des dépenses prévisionnelles du PETR par mission pour l'exercice 2025.



Détail du budget principal

Le budget principal est équilibré à 2 213 631 € en section de fonctionnement et à 343 492 € en section d'investissement

En section de fonctionnement, après la forte augmentation en 2022 en raison de la prise de compétence « Promotion du tourisme dont création d'Offices de tourisme », la masse budgétaire se stabilise autour de 2,2 millions d'euros.

Les principales évolutions notables dans la structure des dépenses est la hausse du chapitre 014 « atténuations de produit ». Ce chapitre agrège le reversement de la taxe de séjour à l'Office de Tourisme Armagnac Artagnan (200 000 €) ainsi que le reversement de l'aide du Plan Agroécologique et Climatique « Armagnac » (PAEC) au profit de l'ADASEA du Gers (161 000 €).

Cette augmentation est contre-balançée par la fin du programme d'investissement du projet alimentaire territorial qui explique la forte baisse du chapitre 65.

Il faut noter la légère diminution des dépenses de personnel par rapport à l'exercice 2024 (-4%) qui résulte de la politique de recrutement prudente menée en 2024. Les embauches prévues ont été amendées afin de maîtriser le budget :

- Recrutement d'un mi-temps aux affaires générales au lieu d'un temps plein
- Recrutement d'un mi-temps au service ADS au lieu d'un temps plein

Les dépenses de personnel prennent en compte les évolutions des agents sur la grille salariale, l'augmentation du point d'indice et des charges.

VUE D'ENSEMBLE DU FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2023				Année 2024				Budget Primitif 2025			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
011 - Charges à caractère général	314 188,00	248 526,31	65 661,69	79	232 083,00	201 759,98	30 323,02	86	269 100,00		269 100,00	15,9
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	1 800,00	3 667,89	-1 867,89	203	2 950,00	2 050,97	899,03	69	2 000,00		2 000,00	-32,2
61 - SERVICES EXTERIEURS	288 538,00	224 975,39	63 562,61	77	202 483,00	180 818,59	21 664,41	89	241 550,00		241 550,00	19,3
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	23 850,00	19 883,03	3 966,97	83	26 650,00	18 890,42	7 759,58	70	25 550,00		25 550,00	-4,1
012 - Charges de personnel et frais assimilé	550 000,00	540 377,09	9 622,91	98	734 420,00	610 633,17	123 786,83	83	711 165,00		711 165,00	-3,2
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	100,00		100,00		100,00		100,00	0	8 000,00		8 000,00	999,9
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIM	12 650,00	9 464,48	3 185,52	74	16 480,00	10 794,52	5 685,48	65	15 990,00		15 990,00	-3,0
64 - CHARGES DE PERSONNEL	537 250,00	530 912,61	6 337,39	98	717 840,00	599 838,65	118 001,35	83	687 175,00		687 175,00	-4,3
014 - Atténuations de produits	140 000,00	136 073,71	3 926,29	97	180 000,00	154 403,13	25 596,87	85	361 000,00		361 000,00	100,6
65 - Autres charges de gestion courante	704 919,67	568 192,74	136 726,93	80	778 426,00	758 269,37	20 156,63	97	575 152,00		575 152,00	-26,1
66 - Charges financières	3 000,00		3 000,00		2 000,00		2 000,00	0	2 000,00		2 000,00	0,0
67 - Charges spécifiques	600,00		600,00									
68 - Dotations aux amortissements, aux dépré	14 968,81	14 968,81	0,00	100	14 968,81		14 968,81	0				-100,0
Total dépenses réelles	1 742 676,48	1 508 138,66	234 537,82	86	1 941 897,81	1 725 065,65	216 832,16	88	1 918 417,00		1 918 417,00	-1,2
Total dépenses d'ordre	424 665,67	40 782,68	383 882,99	9	298 647,40	46 092,03	252 555,37	15	295 214,00		295 214,00	-1,1
Total dépenses de fonctionnement	2 167 342,15	1 548 921,34	618 420,81	71	2 240 545,21	1 771 157,68	469 387,53	79	2 213 631,00		2 213 631,00	-1,2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2023				Année 2024				Budget Primitif 2025			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
70 - Produits des services, domaine et vente	237 144,00	228 368,21	8 775,79	96	342 064,00	300 552,43	41 511,57	87	332 831,00		332 831,00	-2,7
73 - Impôts et taxes	140 000,00	136 073,71	3 926,29	97	180 000,00	154 403,13	25 596,87	85	200 000,00		200 000,00	11,1
74 - Dotations et participations	1 383 499,07	989 377,89	394 121,18	71	1 474 127,00	1 318 436,92	155 690,08	89	1 389 300,00		1 389 300,00	-5,8
75 - Autres produits de gestion courante	28 523,81	32 781,80	-4 257,99	114	21 997,00	28 255,05	-6 258,05	128	20 500,00		20 500,00	-6,8
013 - Atténuations de charges	1 390,00	2 065,42	-675,42	148	100,00	146,31	-46,31	146	200,00		200,00	100,0
002 - Excédent de fonctionnement reporté	371 059,02	371 059,02	0,00	100	216 530,96	216 530,96	0,00	100	252 893,00		252 893,00	16,8
Total recettes réelles	2 161 615,90	1 759 726,05	401 889,85	81	2 234 818,96	2 018 324,80	216 494,16	90	2 195 724,00		2 195 724,00	-1,7
Total recettes d'ordre	5 726,25	5 726,25	0,00	100	5 726,25	5 726,25	0,00	100	17 907,00		17 907,00	212,7
Total recettes de fonctionnement	2 167 342,15	1 765 452,30	401 889,85	81	2 240 545,21	2 024 051,05	216 494,16	90	2 213 631,00		2 213 631,00	-1,2

SOLDE DE FONCTIONNEMENT	Année 2023				Année 2024				Budget Primitif 2025			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
Solde de fonctionnement		216 530,96	-216 530,96			252 893,37	-252 893,37	0				

En section d'investissement, le budget primitif prévisionnel sera équilibré à 343 492 € en section d'investissement (+6%). Cette légère augmentation s'explique principalement par l'augmentation du fonds de roulement qui résulte des résultats de clôture de l'exercice 2024.

PETR Pays d'Armagnac
BP 2025

VUE D'ENSEMBLE DE L'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Année 2023				Année 2024				Budget Primitif 2025			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
001 - Déficit d'investissement reporté	24 455,05	24 455,05	0,00	100	5 514,90	5 514,90	0,00	100				-100,0
20 - Immobilisations incorporelles	5 040,00	3 600,00	1 440,00	71								
21 - Immobilisations corporelles	440 639,42	35 204,69	405 434,73	7	311 755,34	13 190,71	298 564,63	4	312 021,00	13 564,00	325 585,00	4,4
Total dépenses réelles hors opérations	470 134,47	63 259,74	406 874,73	13	317 270,24	18 705,61	298 564,63	5	312 021,00	13 564,00	325 585,00	2,6
Total dépenses d'ordre	5 726,25	5 726,25	0,00	100	5 726,25	5 726,25	0,00	100	17 907,00		17 907,00	212,7
Total dépenses d'investissement	475 860,72	68 985,99	406 874,73	14	322 996,49	24 431,86	298 564,63	7	329 928,00	13 564,00	343 492,00	6,3

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Année 2023				Année 2024				Budget Primitif 2025			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
001 - Excédent d'investissement reporté									46 762,00		46 762,00	0,0
10 - Dotations, fonds divers et réserves	9 463,96	9 506,41	-42,45	100		754,77	-754,77	0	1 516,00		1 516,00	0,0
13 - Subventions d'investissement reçues	41 731,09	13 182,00	28 549,09	31	24 349,09	24 348,01	1,08	99				-100,0
Total recettes réelles hors opérations	51 195,05	22 688,41	28 506,64	44	24 349,09	25 102,78	-753,69	103	48 278,00		48 278,00	98,3
Total recettes d'ordre	424 665,67	40 782,68	383 882,99	9	298 647,40	46 092,03	252 555,37	15	295 214,00		295 214,00	-1,1
Total recettes d'investissement	475 860,72	63 471,09	412 389,63	13	322 996,49	71 194,81	251 801,68	22	343 492,00		343 492,00	6,3

SOLDE D'INVESTISSEMENT	Année 2023				Année 2024				Budget Primitif 2025			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
Solde d'investissement		-5 514,90	5 514,90			46 762,95	-46 762,95	0	13 564,00	-13 564,00		

Détail du budget annexe « Service ADS »

Le budget primitif prévisionnel sera équilibré à 521 980 € en section de fonctionnement et à 251 225 € en section d'investissement.

En section de fonctionnement, la masse budgétaire augmente de 16% en raison de l'accroissement de l'excédent de fonctionnement. Les dépenses prévisionnelles de personnel sont en légère baisse (-4%).

Service ADS du Pays d'Armagnac
BP 2025

VUE D'ENSEMBLE DU FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2024				Budget Primitif 2025			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
011 - Charges à caractère général	43 900,00	30 056,49	13 843,51	68	48 000,00		48 000,00	9,3
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	800,00	806,08	193,92	75	1 000,00		1 000,00	25,0
61 - SERVICES EXTERIEURS	20 000,00	9 552,88	10 447,32	47	20 500,00		20 500,00	2,5
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	23 100,00	19 897,73	3 202,27	86	26 500,00		26 500,00	14,7
012 - Charges de personnel et frais assimilés	204 500,00	167 691,81	36 808,19	82	196 000,00		196 000,00	-4,2
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	193 500,00	155 635,38	37 864,62	80	182 000,00		182 000,00	-5,9
64 - CHARGES DE PERSONNEL	11 000,00	12 056,43	-1 056,43	109	14 000,00		14 000,00	27,3
014 - Atténuations de produits	25 000,00	13 764,00	11 236,00	55	30 000,00		30 000,00	20,0
Total dépenses réelles	273 400,00	211 512,30	61 887,70	77	274 000,00		274 000,00	0,2
Total dépenses d'ordre	176 873,23	6 929,00	169 944,23	3	247 980,00		247 980,00	40,2
Total dépenses de fonctionnement	450 273,23	218 441,30	231 831,93	48	521 980,00		521 980,00	15,9

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2024				Budget Primitif 2025			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
74 - Dotations et participations	247 319,00	284 256,50	-36 937,50	114	250 100,00		250 100,00	1,1
75 - Autres produits de gestion courante	1 486,00	1 486,00	0,00	100				-100,0
013 - Atténuations de charges	100,00		100,00	0	100,00		100,00	0,0
002 - Excédent de fonctionnement reporté	198 257,83	198 257,83	0,00	100	268 669,00		268 669,00	35,5
Total recettes réelles	447 162,83	484 000,33	-36 837,50	108	518 869,00		518 869,00	16,0
Total recettes d'ordre	3 110,40	3 110,40	0,00	100	3 111,00		3 111,00	0,0
Total recettes de fonctionnement	450 273,23	487 110,73	-36 837,50	108	521 980,00		521 980,00	15,9

SOLDE DE FONCTIONNEMENT	Année 2024				Budget Primitif 2025			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
Solde de fonctionnement		268 669,43	-268 669,43	0				

En section d'investissement, la masse budgétaire augmente de 31%.

Les investissements logiciels sont maintenus à un niveau élevé en raison de la mise à jour des documents d'urbanisme consécutive à l'approbation du SCoT de Gascogne (phase de mise en compatibilité).

Service ADS du Pays d'Armagnac
BP 2025

VUE D'ENSEMBLE DE L'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Année 2024				Budget Primitif 2025			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
20 - Immobilisations incorporelles	26 118,00	11 663,42	14 454,58	44	17 000,00	408,00	17 408,00	-33,3
21 - Immobilisations corporelles	163 048,83	4 883,06	158 165,77	2	230 708,00		230 708,00	41,5
Total dépenses réelles hors opérations	189 166,83	16 546,48	172 620,35	8	247 706,00	408,00	248 114,00	31,2
Total dépenses d'ordre	3 110,40	3 110,40	0,00	100	3 111,00		3 111,00	0,0
Total dépenses d'investissement	192 277,23	19 656,88	172 620,35	10	250 817,00	408,00	251 225,00	30,7

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Année 2024				Budget Primitif 2025			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
001 - Excédent d'investissement reporté	12 849,03	12 849,03	0,00	100	2 163,00		2 163,00	-83,2
10 - Dotations, fonds divers et réserves	2 554,97	2 041,93	513,04	79	1 082,00		1 082,00	-57,7
Total recettes réelles hors opérations	15 404,00	14 890,96	513,04	96	3 245,00		3 245,00	-78,9
Total recettes d'ordre	176 873,23	6 929,00	169 944,23	3	247 980,00		247 980,00	40,2
Total recettes d'investissement	192 277,23	21 819,96	170 457,27	11	251 225,00		251 225,00	30,7

SOLDE D'INVESTISSEMENT	Année 2024				Budget Primitif 2025			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
Solde d'investissement		2 163,08	-2 163,08	0	408,00	-408,00		

Détail du budget annexe « Accompagnement à la rénovation des bâtiments publics »

Le premier budget primitif prévisionnel sera équilibré à 83 327 € en section de fonctionnement et à 14 877 € en section d'investissement.

Le budget prévoit :

- le poste de Conseiller en Energie Partagé
- la participation aux frais de structures du PETR
- les frais de déplacements et de formation
- Les animations à destination des élus
- l'achat de petits matériels (caméra thermique).

Service d'accomp à la rénov des bâtiments publics
BP 2025

VUE D'ENSEMBLE DU FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2024				Budget Primitif 2025			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
011 - Charges à caractère général	11 476,00	7 679,74	3 796,26	66	16 200,00		16 200,00	41,2
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS		179,44	-179,44	0				
61 - SERVICES EXTERIEURS	4 421,00	1 201,40	3 219,60	27	8 500,00		8 500,00	92,3
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	7 055,00	6 298,90	756,10	89	7 700,00		7 700,00	9,1
012 - Charges de personnel et frais assimilés	39 000,00	36 466,18	2 533,82	93	52 250,00		52 250,00	34,0
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	39 000,00	38 249,18	2 750,82	92	52 000,00		52 000,00	33,3
64 - CHARGES DE PERSONNEL		217,00	-217,00	0	250,00		250,00	0,0
Total dépenses réelles	50 476,00	44 145,92	6 330,08	87	68 450,00		68 450,00	35,6
Total dépenses d'ordre	3 000,00		3 000,00	0	14 877,00		14 877,00	395,9
Total dépenses de fonctionnement	53 476,00	44 145,92	9 330,08	82	83 327,00		83 327,00	55,8

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2024				Budget Primitif 2025			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
74 - Dotations et participations	53 476,00	38 056,54	15 419,46	71	83 227,00		83 227,00	55,6
013 - Atténuations de charges					100,00		100,00	0,0
Total recettes réelles	53 476,00	38 056,54	15 419,46	71	83 327,00		83 327,00	55,8
Total recettes de fonctionnement	53 476,00	38 056,54	15 419,46	71	83 327,00		83 327,00	55,8

SOLDE DE FONCTIONNEMENT	Année 2024				Budget Primitif 2025			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
Solde de fonctionnement		-6 089,38	6 089,38	0				

VUE D'ENSEMBLE DE L'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Année 2024				Budget Primitif 2025			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
20 - Immobilisations incorporelles					2 000,00		2 000,00	0,0
21 - Immobilisations corporelles	3 000,00	2 443,77	556,23	81	12 877,00		12 877,00	329,2
Total dépenses réelles hors opérations	3 000,00	2 443,77	556,23	81	14 877,00		14 877,00	395,9
Total dépenses d'investissement	3 000,00	2 443,77	556,23	81	14 877,00		14 877,00	395,9

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Année 2024				Budget Primitif 2025			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
Total recettes d'ordre	3 000,00		3 000,00	0	14 877,00		14 877,00	395,9
Total recettes d'investissement	3 000,00		3 000,00	0	14 877,00		14 877,00	395,9

SOLDE D'INVESTISSEMENT	Année 2024				Budget Primitif 2025			
	Budget	Réalisé	Solde	% réal.	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales	Var./ N-1
Solde d'investissement		-2 443,77	2 443,77	0				

4) Principaux critères financiers

Niveaux des taux d'imposition



LE PETR ne prélève pas l'impôt. Il est financé par une participation des Communautés de Communes et des communes qui le compose ainsi que par des partenaires publics. Le PETR répond également à des appels à projets afin de diversifier ses ressources.

Niveau d'épargne



Les excédents de fonctionnement cumulés et consolidés se montent à **561 955 €** au 01/01/2025. Ceux-ci ont augmenté de 138 063 € par rapport au 01/01/2024.

Cette épargne est utilisée pour faire face aux besoins de financement court-termes des activités du PETR. En effet, les subventions publiques représentant une part significative des ressources (20% environ), le PETR doit se doter d'un fond de roulement permettant d'attendre leurs versements en année n+1, voire n+2.

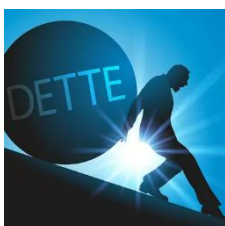
Crédits d'investissement



Les excédents d'investissement cumulés et consolidés se montent à **46 482 €**.

Le PETR du Pays d'Armagnac est une structure de services pour les Communes et les Communautés de Communes. Il n'a pas vocation à porter des investissements d'équipements publics. Par conséquent, ses investissements se limitent à des projets de développement de faibles montants (inférieurs à 100 000 €).

Niveau d'endettement



0 €

Le PETR n'a jamais eu recours à l'emprunt pour financer ses activités.

5) Evolution prévisionnelle de la structure des effectifs et des dépenses de personnel

Dépenses de personnel

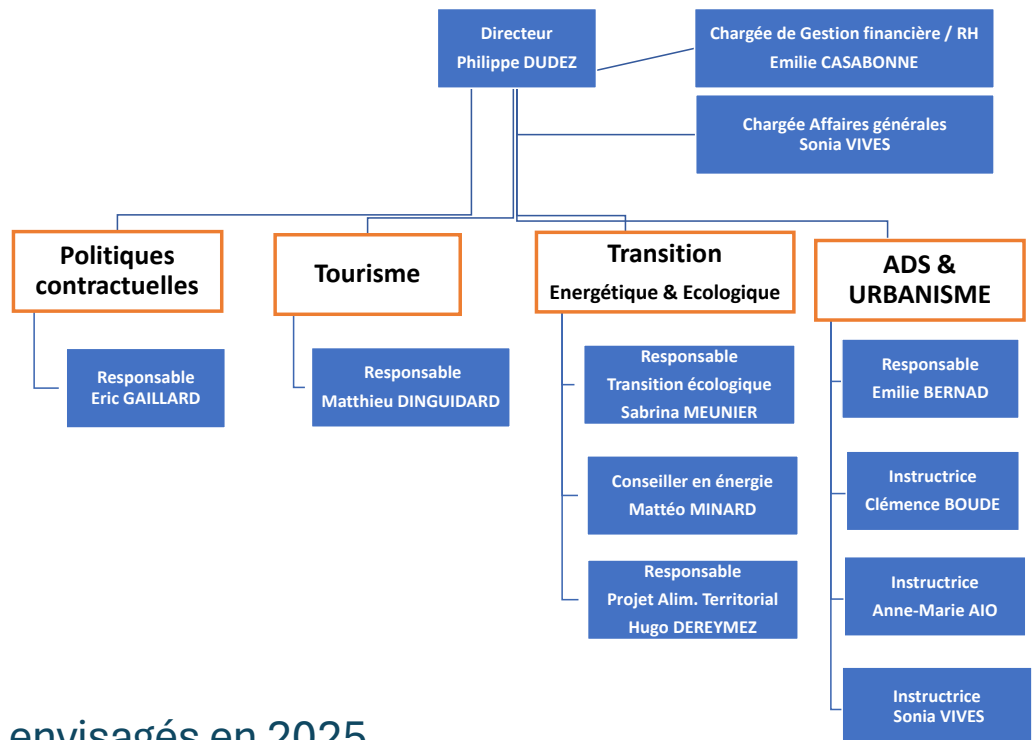


L'équipe du PETR est constituée de 11 agents correspondant à 10,8 ETP. La masse salariale s'élève à 687 175 €. Elle représente 31% des dépenses de fonctionnement.

Il faut noter une diminution des dépenses de personnel par rapport à l'exercice 2024 (-4,3%) qui résulte d'une politique de recrutement prudente menée en 2024. Les moyens humains ont été revus à la baisse afin de maîtriser le budget :

- Recrutement d'un mi-temps aux affaires générales au lieu d'un temps plein ;
- Recrutement d'un mi-temps au service ADS au lieu d'un temps plein.

Organigramme au 01/01/2025



Recrutements envisagés en 2025



Transition Ecologique	1 Chargé de mission « logistique de proximité » en appui au responsable du Projet Alimentaire Territorial. Durée 6 mois à un an. Accroissement d'activité temporaire.*9
-----------------------	--